

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900903-20220623-22_2_3-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 23 juin 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 17 juin 2022 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, MM. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, MM. Didier DUPE, Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Annie HUS, Dorothée GENASI, Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mmes Laura NAESSENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie VANOYE (à Mme Juliette de BAROLET), M. Bernard CAUDAL (M. Pierre ZIMMERMANN), M. Martin LEPOUTRE (à Mme Dorothée GENASI), M. Dominique FRETE (à M. Nicolas CARLIN)

Absente : Mme Stéphanie COMPERE

N° 22-2-3

Intercommunalité

Rapport d'activités 2021
du Syndicat Intercommunal de Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs (SIGAL)

Rapport de M. le Maire,

La loi Chevènement, votée le 12 juillet 1999, dans le souci de favoriser la démocratisation et la transparence de la vie publique, fait obligation pour chaque établissement public de coopération intercommunale de transmettre chaque année aux communes membres un rapport retraçant l'activité de leur établissement (article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il vous est demandé de prendre connaissance du rapport de l'année 2021 du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Aérodrome de Loisirs joint en annexe.



Certifié conforme
Le Maire

SIGAL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
ANNEE 2021



SOMMAIRE

Descriptif de la structure	p3
Dispositions Financières et Fiscales	p4
Exercice des Compétences au cours de l'année 2021	p5
Biens mis à disposition	p8
Liste des équipements propres acquis par l'EPCI en 2021	p9
Personnel de l'établissement	p10
Annexes	p11

Descriptif de la structure (2021)

<u>Nom du groupement :</u>	SIGAL
<u>Date de création :</u>	1 ^{er} octobre 1996
<u>Commune du siège :</u>	Bondues
<u>Communes membres :</u>	Bondues (10 143 habitants), Marcq-en-Barœul (39 291 habitants), Marquette-lez-Lille (10 420 habitants), Wambrechies (10 962 habitants) Soit une population totale du groupement de 70 816 habitants au 1 ^{er} janvier 2021

Représentants des Communes au sein du SIGAL au 31 décembre 2021

- Pour la commune de Bondues : MM. DELEBARRE, LEPOUTRE, Mmes HERBAUX et LEPERS
- Pour la commune de Marcq-en-Barœul : MM. GERARD, MUNCH, VERLEY, Mme GOUBE
- Pour la commune de Marquette-lez-Lille : MM. LEGRAND, ANDRAL, BEADES, MATHIEU
- Pour la commune de Wambrechies : MM. BROGNIART, PROUVOST, LUTUN, Mme SPOTBEEN

Nom du Président : M. Patrick DELEBARRE, Maire de Bondues

Nom des Vices-Présidents :

- Premier Vice – Président : M. M. Dominique LEGRAND, Maire de Marquette-lez-Lille
- Deuxième Vice-Président : M. Bernard GERARD, Maire de Marcq-en-Barœul,
- Troisième Vice-Président : M. Sébastien BROGNIART, Maire de Wambrechies

Dispositions Financières et Fiscales

Les 4 communes ont choisi de fiscaliser leur contribution communale.

Par délibération du 29 juin 2009, le comité syndical du SIGAL a fixé le mode de calcul des contributions communales en tenant compte du nombre d'habitants, mais également de l'intérêt du SIGAL pour chaque commune calculé à partir de 5 indices :

- Zone de nature = intérêt d'avoir à proximité une zone plus ou moins accessible
- Zone d'entrée = intérêt de la localisation et de la nature de ces équipements
- Accès habitants = facilité d'accès pour les habitants
- Gens du voyage = intérêt de la localisation de ces terrains pour les habitants
- Aéronautique = intérêt à traiter les nuisances sonores plus ou moins fortes

Ce qui donne le mode de calcul suivant :

Marcq-en-Barœul	Population * 60% + 30,16*40%
Bondues	Population * 60% + 31,75*40%
Wambrechies	Population * 60% + 20,63*40%
Marquette	Population * 60% + 17,46*40%

Ainsi, les contributions communales 2021 ont été fixées à :

- Bondues : 48 749.84 €
- Marcq-en-Barœul : 103 842.43 €
- Marquette-lez-Lille : 36 224.64 €
- Wambrechies : 40 163.09 €

Soit un Total de contributions communales de 228 980€ (en baisse par rapport à l'exercice 2020, où les contributions s'élevaient à 233 640 €).

De plus, la commune de Bondues verse une subvention relative au reversement de la part communale des taxes foncières correspondant au parc de l'aérodrome en contrepartie de travaux d'embellissement et qualification prévus en particulier sur cette emprise d'entrée d'aérodrome (33 285€ en 2020).

Exercices des compétences au cours de l'année 2021

Les compétences du syndicat sont :

- l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de l'aérodrome de Lille-Marcq
- la réalisation d'une zone de détente et de loisirs dans l'emprise de l'aérodrome de Lille-Marcq.

A ces compétences s'ajoute un « partenariat » avec la Préfecture et la MEL pour coordonner l'accueil des grands passages des gens du voyage sur le terrain métropolitain qui est inclus dans le site de l'aérodrome notamment par son accès.

1. GESTION DE L'AERODROME DE LILLE – MARCQ

- Mise à jour des listes des véhicules autorisés à circuler en zone réservée
- Mise à jour des listes des aéronefs basés
- Inspection Annuelle de vérification de l'aire de jeux par la société INOVI
- Entretien des équipements aéronautiques (marques de piste en béton, balisage, manche à air...) et des espaces (tonte des pistes et des abords, traitement contre les taupes et le péril animalier...)

2. AMENAGEMENT DE L'AERODROME

→ Opération de Boisement

Dans le cadre de l'opération « 1 million d'arbres dans les Hauts de France, le SIGAL a obtenu une subvention régionale pour boiser des ilots le long du chemin des perdrix.

Plusieurs ilots ont pu être déterminés pour planter des essences adaptées au milieu.

Il y a eu 2 opérations en 2021 aux abords du Chemin des Perdrix : sur les talus à la limite est de l'aérodrome (en janvier 2021 avec les écoles des 4 communes), et au niveau de la mare (les 27 novembre 2021 et 4 décembre 2021 pour une plantation enfants et parents, après une formation dans les écoles).



→ Travaux entrée de l'aérodrome

Suite à la commission Travaux qui a eu lieu en janvier 2021 pour valider les travaux de réaménagement de l'entrée de l'aérodrome du feu rouge au bureau de piste, l'entreprise GDTP a commencé les travaux début mars 2021. Le projet de réfection de la voirie s'accompagne d'un travail sur l'infiltration des eaux pluviales par la création de noues et de bassins, un apaisement de la circulation avec création de pistes cyclables et de trottoirs en première partie, la seconde partie étant une chaussée piétonne.



→ Travail sur la réfection du Chemin des Perdrix

Le Chemin des Perdrix est très fréquenté tous les jours. Mais le chemin est détérioré, il y a de nombreuses ornières. Les promeneurs ont créé des chemins de traverse en raison de l'état du chemin principal, et ont piétiné les premiers mètres des cultures. Un travail sur le chemin a été effectué en petit groupe de travail, 4 axes ont été définis :

Aménager : achat de 4 bancs et 2 tables

Canaliser : installer des rondins en bois percé avec du câble inox (après la réfection du chemin)

Baliser : revoir la signalétique du chemin et des parcours de randonnées

Entretenir : réparation d'ornières en interne en 2021, et reprofilage de 2 parties en 2022.

→ Abords de la Bergerie :

Il s'agit de proposer une convention d'occupation du domaine public que la partie du patrimoine foncier du SIGAL devant l'ancienne Bergerie (environ 5 470m²) et au niveau de la dalle en face de l'ancienne Bergerie (environ 1 310m²).

Suite à une consultation, le SIGAL n'a reçu qu'une seule offre, de la part de la société ECOZOONE.

La commission d'appels d'offres a reçu une représentante de l'entreprise candidate, afin de répondre aux questions posées relatives au dossier de candidature.

Le projet intitulé « La Ferme des milles et une caresse » est un lieu d'élevage et de présentation des animaux utilisés en éco pâturage.

La proposition a été retenue par la Commission d'appel d'offres.

→ Projet d'aménagement étudié mais donné sans suite en 2021 :

- Parc canin intercommunal

3. AUTRES DOSSIERS TRAITES :

→ ADMINISTRATIF

- Mise en Place d'un accord Cadre pour les travaux Généraux de Voirie de l'aérodrome

Le SIGAL a effectué une consultation pour attribuer un marché en accord cadre à bons de commande pour les travaux généraux de voirie, passé selon la procédure adaptée, comprenant les lots suivants :

- Lot 1 : Travaux Généraux de Voirie
- Lot 2 : Travaux de Clôture
- Lot 3 : Travaux d'espaces verts et de plantations

- Cession d'une partie de la parcelle B3960 pour l'extension de Villa Yoga

M. ROUSSEL de la SCI ARPATOLI, propriétaire de Villa Yoga, a fait une offre d'achat, acceptée par le Comité Syndical, pour le délaissé situé entre sa parcelle et la propriété de la SCI P&P, sur laquelle est érigée le restaurant « Place des Oliviers ».

- Inventaire Faune Flore

Aéro biodiversité est une association mandatée par la Fédération Française Aéronautique qui a pour objectif d'évaluer, de protéger, de développer et de faire connaître la biodiversité aéroportuaire en France métropolitaine et en outremer. Pour ce faire, elle réalise des relevés faunes et flores sur les plate-formes aéronautiques.

Sur l'aérodrome de Lille Marcq-en-Baroeul les équipes sont intervenues 3 fois dans l'année.

→ ANIMATIONS et COMMUNICATIONS

- Rassemblement de vieilles voitures tous les premiers dimanche de chaque mois sur la zone publique principale de l'aérodrome
- Le SIGAL souhaitait organiser un Parcours du Cœur intercommunal. En raison du contexte sanitaire, la manifestation n'a pu avoir lieu.
- La commune de Bondues avait souhaité organiser de nouveau le CODA Festival sur la zone publique de l'aérodrome. En raison du contexte sanitaire, l'évènement a été annulé. Il est en préparation pour 2022, et pourrait évoluer les années suivantes vers un évènement intercommunal.
- Le SIGAL a travaillé sur l'organisation d'un biathlon pour les enfants habitant dans une des 4 communes membres du SIGAL. Ce biathlon devait se tenir en septembre 2021, il a été reporté au printemps 2022.

→ Projet d'animation étudié mais donné sans suite en 2021 :

- Demande d'implantation Le Chapito

→ USAGERS

- Lille Planeurs a organisé le Championnat de France de Vol à Voile du 11 au 17 juillet 2021, catégorie club.
- L'école Française de Parachutisme a reçu le 25 septembre 2021 le Trophée de Joinville.

BIENS MIS A DISPOSITION

Les Hangars sont mis à la disposition des Usagers par convention d'occupation du domaine public.

Le SIGAL a signé une convention d'occupation du domaine public avec l'Association Nord BMX Club pour l'occupation du terrain de BMX.

Le SIGAL a signé des conventions d'occupation du domaine public avec des agriculteurs pour de la culture basse et du fauchage.

LISTE DES EQUIPEMENTS PROPRES ACQUIS PAR L'EPCI EN 2021

Le SIGAL a procédé en 2021 à l'acquisition :

- Du logiciel de comptabilité
- D'une débrousaieuse
- De tables de pique-nique et de bancs

PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT

Il existe 2 temps plein au SIGAL :

- un poste de technicien territorial,
- un adjoint technique de 2ème classe.

Le SIGAL a également la possibilité de recruter de façon discontinue des agents vacataires en vue de remplir des actes déterminés répondant à des besoins ponctuels (notamment emploi saisonnier en espaces verts).

En 2021, un emploi saisonnier a été recruté du 03 mai 2021 au 30 septembre 2021.

Interviennent également des Conseillers Techniques dans les domaines suivants (au 31 décembre 2021) :

- Affaires Juridiques : Mme Séverine VANCORTENBOSCH
- Etudes et Projets, Travaux : M. Pascal MARTIN
- Animations : M. Jean-François SCHAPMAN
- Administration Générale : Mme Delphine DEJONCKERE

ANNEXES

- Compte administratif 2021